

POURSUITE JUDICIAIRE CONTRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

INTERVENTION DU 05 JANVIER 2018

ALMA, PQ.

DE PIERRE MICHAUD PMI



PJCLSQ0105012018PMI



Intervention de la Sûreté du Québec (SQ) ..les faits.. en bref

A plus ou moins 1:30 du matin le 5 janvier 2018 une auto-patrouille de la Sûreté du Québec (SQ) est intervenue sous le pont de la route 169 a Alma. Monsieur Pierre Michaud n'ayant pas encore de logis s'est réfugié a l'endroit mentionner ci-haut pour essayer de récupérer un peu de fatigue. Les policiers ont demandé a monsieur Pierre Michaud ce qu'il ..fessait la.. a cet heure et semblait croire que c'était leur devoir de se préoccuper de la santé de monsieur. Il y avait une tempête de neige au même moment. Monsieur Michaud a expliqué a ces policiers qu'il a fait des démarches pour se trouver un logis et que l'organisme (de la Ville d'Alma) avec lequel il a fait affaire a refuser monsieur après que celui-ci ait pris officiellement un rendez-vous afin de poursuivre ses démarches au chaud et dans des conditions acceptables. Monsieur a spécifié qu'il y a un rapport disponible sur son site internet (wsnomade.com) qui explique en détails ce qui s'est passé. Les policiers veulent savoir d'où monsieur Michaud vient et depuis combien de temps il est a Alma. Monsieur répond qu'il est arrivé depuis environs une semaines et qu'il a consigné le tout par écrit dans ses notes. De plus monsieur mentionne que le site wsnomade.com est un site dédié a l'enlèvement de ses enfants et qu'il a distribué plus d'une centaines d'avis de recherches au Lac St-Jean. Monsieur demande a son tour d'où viennent ces policiers qui lui posent des questions en pleine nuit. Un des policiers répond qu'il demeure au Lac St-Jean depuis une trentaine d'année. Monsieur Michaud demande, si ils sont au courant de son dossier ? Ni par oui ni par non, il semble que ces policiers ne sont pas au courant de son dossier d'enlèvement d'enfants. Monsieur mentionne qu'il ne comprend pas que ces policiers ne sont pas au courant, car selon lui toute la Province de Québec l'est. Les policiers retournent dans leur auto et monsieur Michaud après quelques minutes décide de plier bagages car son repos est terminé. Il aura probablement trop de difficulté a dormir a nouveau suite a cette intervention. Lorsque Monsieur Michaud a fini de plier bagage les policiers dans leur voiture baisse leur vitre pour parler a monsieur et mentionne qu'ils vont ..regarder ça.. (site internet de monsieur). Monsieur quitte et mentionne qu'il s'en va prendre un café.

- Aucune question des policiers sur l'enlèvement de ses enfants
- Les policiers veulent savoir d'où viens monsieur (cela semble très important pour eux)
- Aucune solution d'aide proposé par les policiers. Les policiers quitte l'endroit et plus rien.

Si les policiers étaient au courant de mon dossier a ce jour la somme réclamée pour cette intervention est de : **100 000 000\$**.

Si les policiers étaient pas au courant de mon dossier a ce jour la somme réclamée pour cette intervention est de : **100 000 000\$**.

Il a été spécifié par monsieur qu'il est curieux d'intervenir a cet endroit et a cette heure. Les policiers ont répliqué que cela fait partie de leur patrouille normale en racontant une veille histoire du passé de personne qui ne bougeait plus au sol etc. Je ne crois pas un seul mot de ces personnes *..et accuse officiellement la Sûreté du Québec de complicité d'enlèvement d'enfants et d'entrave a la résolution d'un dossier criminel d'enlèvement au Québec...*

En espérant le tout a notre entière satisfaction.



PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud, (PMI), ce 05 janvier 2018.



PJCLSQ0105012018PMI